



Commission Locale de l'Eau  
du Bassin de la Vouge  
Secrétariat : SBV

Gevrey, le 2 Mars 2018

Madame ZITO Florence  
Présidente de la  
Commission Locale de l'Eau  
du Bassin de la Vouge

A

Monsieur le Directeur de la DDT de Côte d'Or  
Service de l'Eau et des Risques  
Bureau Police de l'Eau  
A l'attention de Mme PIOMBINO  
57 rue de Mulhouse  
BP 53317  
21 033 DIJON CEDEX

Affaire suivie par : Nicolas BOILLIN

Objet : Avis sur le complément à la demande de déclaration concernant le projet de Fourrière à Chenôve

Monsieur le Directeur,

Par courriel reçu le 15 février 2018, vous avez transmis au titre du code de l'environnement, les éléments complémentaires au dossier de déclaration concernant le projet d'aménagement de la fourrière sur la commune de Chenôve. Cet avis a été sollicité auprès de l'Inter CLE.

Il est à noter que de manière temporaire, la CLE de la Vouge se substitue à l'Inter CLE jusqu'à l'arrivée de son prochain animateur.

Au regard des interrogations et demandes émises, dans l'avis de l'Inter CLE du 4 octobre 2017, de la réponse apportée dans la note complémentaire du 9 janvier 2018 ; en substitution de l'Inter CLE, la CLE de la Vouge donne un avis favorable au projet de fourrière à Chenôve.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

La Présidente de la CLE de la Vouge  
Florence ZITO